

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Communauté de commune à FPU - Communauté de Communes du Bassin  
d'Aubenas (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CDC BASSIN AUBENAS (2)**

Numéro SIRET : 20007324500058

POSTE COMPTABLE : SGC d'Aubenas

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : PEPINIERE L'ESPELIDOU (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Vote du compte administratif

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	6
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	7
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	8

### II - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	9
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	13
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	14
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	Sans Objet
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	15
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A9.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	16
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18

## Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas - PEPINIERE L'ESPELIDOU - CA - 2021

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>I</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>51 080,00</b>	<b>47 510,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 569,33</b>
60611	Eau et assainissement	1 500,00	1 083,34	0,00	0,00	416,66
60612	Energie - Electricité	11 000,00	8 403,50	0,00	0,00	2 596,50
60622	Carburants	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60623	Alimentation	200,00	170,56	0,00	0,00	29,44
60631	Fournitures d'entretien	1 800,00	1 300,50	0,00	0,00	499,50
60632	Fournitures de petit équipement	2 050,00	1 423,03	0,00	0,00	626,97
6064	Fournitures administratives	700,00	898,50	0,00	0,00	-198,50
6068	Autres matières et fournitures	600,00	10,03	0,00	0,00	589,97
611	Contrats de prestations de services	660,00	5 324,80	0,00	0,00	-4 664,80
6135	Locations mobilières	250,00	456,22	0,00	0,00	-206,22
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 264,10	0,00	0,00	-1 264,10
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6156	Maintenance	2 750,00	3 061,50	0,00	0,00	-311,50
6161	Multirisques	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6182	Documentation générale et technique	3 900,00	2 673,71	0,00	0,00	1 226,29
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	550,00	0,00	0,00	-550,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	137,12	0,00	0,00	-137,12
6237	Publications	1 000,00	650,00	0,00	0,00	350,00
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	1 434,38	0,00	0,00	-234,38
6257	Réceptions	400,00	18,18	0,00	0,00	381,82
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	417,00	0,00	0,00	1 283,00
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	5 767,40	0,00	0,00	-267,40
6281	Concours divers (cotisations)	520,00	520,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 950,00	6 750,80	0,00	0,00	-800,80
63512	Taxes foncières	5 200,00	5 196,00	0,00	0,00	4,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>69 250,10</b>	<b>58 266,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 984,07</b>
6331	Versement mobilité	210,00	112,10	0,00	0,00	97,90
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	180,00	152,00	0,00	0,00	28,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	630,00	515,50	0,00	0,00	114,50
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	130,00	91,40	0,00	0,00	38,60
64111	Rémunération principale titulaires	33 652,00	30 215,40	0,00	0,00	3 436,60
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 600,00	1 308,00	0,00	0,00	292,00
64118	Autres indemnités titulaires	10 300,00	9 947,60	0,00	0,00	352,40
64131	Rémunérations non tit.	2 790,00	0,00	0,00	0,00	2 790,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 200,00	4 615,30	0,00	0,00	1 584,70
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 050,00	9 773,60	0,00	0,00	1 276,40
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	145,00	0,00	0,00	0,00	145,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12,10	0,00	0,00	0,00	12,10
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	310,00	0,00	0,00	0,00	310,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	141,00	152,13	0,00	0,00	-11,13
6478	Autres charges sociales diverses	1 900,00	1 383,00	0,00	0,00	517,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>5 681,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 681,41</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 600,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	81,41	0,00	0,00	0,00	81,41
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (2)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>126 011,51</b>	<b>105 776,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 234,81</b>

<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement (3)</b>	<b>0,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>91 148,02</b>	<b>0,00</b>			<b>91 148,02</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	91 148,02	0,00			91 148,02
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</i>	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		91 148,02	0,00			91 148,02

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	217 159,53	105 776,70	0,00	0,00	111 382,83
---	------------	------------	------	------	------------

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	0,00				
--	------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>I</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 700,00	1 620,32	0,00	0,00	1 079,68
70688	Autres prestations de services	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 700,00	1 320,32	0,00	0,00	1 379,68
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	69 614,53	37 500,00	0,00	0,00	32 114,53
74751	Participat° GFP de rattachement	69 614,53	37 500,00	0,00	0,00	32 114,53
75	Autres produits de gestion courante	71 200,00	74 630,23	0,00	0,00	-3 430,23
752	Revenus des immeubles	71 200,00	74 630,23	0,00	0,00	-3 430,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>143 514,53</b>	<b>113 750,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 763,98</b>

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	73 645,00	0,00			73 645,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	73 645,00	0,00			73 645,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>73 645,00</b>	<b>0,00</b>			<b>73 645,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>217 159,53</b>	<b>113 750,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>103 408,98</b>
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>				
---	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>I</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 100,00	1 012,00	1 040,00	1 048,00
2132	Immeubles de rapport	2 600,00	662,00	0,00	1 938,00
2183	Matériel de bureau et informatique	250,00	350,00	1 040,00	-1 140,00
2184	Mobilier	250,00	0,00	0,00	250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 100,00</b>	<b>1 012,00</b>	<b>1 040,00</b>	<b>1 048,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	37 600,00	1 500,00	0,00	36 100,00
1641	Emprunts en euros	32 200,00	0,00	0,00	32 200,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 400,00	1 500,00	0,00	3 900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>37 600,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 100,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>40 700,00</b>	<b>2 512,00</b>	<b>1 040,00</b>	<b>37 148,00</b>

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	73 645,00	0,00		73 645,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	73 645,00	0,00		73 645,00
13911	Etat et établissements nationaux	34 271,00	0,00		34 271,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	12 045,00	0,00		12 045,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	27 329,00	0,00		27 329,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>73 645,00</b>	<b>0,00</b>		<b>73 645,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>114 345,00</b>	<b>2 512,00</b>	<b>1 040,00</b>	<b>110 793,00</b>
--	-------------------	-----------------	-----------------	-------------------

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			
--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>I</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	17 796,98	32 000,00	0,00	-14 203,02
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	17 796,98	32 000,00	0,00	-14 203,02
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>17 796,98</b>	<b>32 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 203,02</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 400,00	2 400,00	0,00	3 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>5 400,00</b>	<b>2 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>23 196,98</b>	<b>34 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 203,02</b>

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	91 148,02	0,00		91 148,02
281318	Autres bâtiments publics	87 700,00	0,00		87 700,00
28132	Immeubles de rapport	449,44	0,00		449,44
28135	Installations générales, agencements, ..	1 513,25	0,00		1 513,25
28188	Autres immo. corporelles	1 485,33	0,00		1 485,33
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>91 148,02</b>	<b>0,00</b>		<b>91 148,02</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>91 148,02</b>	<b>0,00</b>		<b>91 148,02</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>114 345,00</b>	<b>34 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 945,00</b>
--	-------------------	------------------	-------------	------------------

<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			
--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## II – ANNEXES

II

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					2 100,00									
2014 - EDITIONS HOZHONI		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2019 - ROMAIN PANIS		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2021 - INSTITUT DE SOUDURE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2021-ATELIER A CONTRE VAN	ATELIER A CONTRE VAN	01/01/2002	01/01/2002		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2021-GENBA - 42	GENBA	01/01/2002	01/01/2002		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2021-GRAINES ET GERMOIRS - 226	POLLEN SCOP	01/01/2002	01/01/2002		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2021-NVN METALLERIE - 41	NVN METALLERIE	01/01/2002	01/01/2002		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2021-PIERRE STRADAL - 43	PIERRE STRADAL	01/01/2002	01/01/2002		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2021-POLLEN SCOP - 45	POLLEN SCOP	01/01/2002	01/01/2002		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2021-RONSEL - 44	RAPHAEL RIGOT CONSEIL	01/01/2002	01/01/2002		300,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)					0,00									

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas - PEPINIERE L'ESPELIDOU - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>2 100,00</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES		II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2014 - EDITIONS HOZHON		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2019 - ROMAIN PANIS		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 - INSTITUT DE SOUDURE		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-ATELIER A CONTRE VAN - 40		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-GENBA - 42		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-GRAINES ET GERMOIRS - 226		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-NVN METALLERIE - 41		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-PIERRE STRADAL - 43		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-POLLEN SCOP - 45		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-RONSEIL - 44		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas - PEPINIERE L'ESPELIDOU - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « délai des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A5.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>105 845,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>32 200,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 200,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>73 645,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	73 645,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>1 040,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 040,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A5.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>91 148,02</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>91 148,02</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281318	Autres bâtiments publics	87 700,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	449,44	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 513,25	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 485,33	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (3)		
33...	En-cours de production de biens (3)		
35...	Stocks de produits (3)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	1 040,00
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	0,00
<b>Solde</b>	V = IV – II (4)	-1 040,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A9.1</b>

**A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/09/2021	Remplacement routeur PEP	350,00	0,00	1
01/10/2021	Remplacement d'une armoire de commande de porte sectionnelle - Pepinière	662,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
01/01/2021	Bâtiment Pépinière entreprises transfert CCBA/PEP	1 397 664,82	0,00	7
01/01/2021	Bâtiment Pépinière entreprises transfert CCBA/PEP	8 208,00	0,00	7
01/01/2021	Remplacement pompe à chaleur - transfert CCBA/PEP	2 724,00	0,00	7
01/01/2021	Remplacement compresseur transfert CCBA/PEP	2 760,00	0,00	8
01/01/2021	Remise en conformité électricité transfert CCBA/PEP	2 338,80	0,00	6
01/01/2021	Groupe d'eau glacée transfert CCBA/PEP	22 280,00	0,00	13
01/01/2021	Bâtiment Pépinière entreprises transfert CCBA/PEP	5 788,98	0,00	6
01/01/2021	Bâtiment Pépinière entreprises transfert CCBA/PEP	312 597,96	0,00	7
01/01/2021	Remplacement 2 portes sectionnelles - transfert CCBA/PEP	2 601,60	0,00	14
01/01/2021	Pompe à chaleur transfert CCBA/PEP	3 577,00	0,00	18
01/01/2021	Tx extension du parking - transfert CCBA/PEP	9 179,47	0,00	20
01/01/2021	Bâtiment Pépinière entreprises transfert CCBA/PEP	2 732,28	0,00	7
01/01/2021	Tx électriques - transfert CCBA/PEP	1 975,20	0,00	7
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 775 440,11</b>	<b>0,00</b>	

II – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

II

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1,00	0,56	1,56	1,56	0,00	1,56
Adjoint Administratif	C	0,00	0,56	0,56	0,56	0,00	0,56
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		1,00	0,56	1,56	1,56	0,00	1,56

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).  
 %, présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,2 ETPT (0,8 \* 6 / 12).  
 %, présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,2 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>II – ANNEXES</b>		<b>II</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>		
		<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR, ADM : Administratif.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Services.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a\* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 36 : article 39 travailleurs handicapés catégorie C.  
 410 : article 41 recrutements directs sur emplois fonctionnels.  
 110 : article 111 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

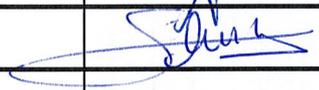
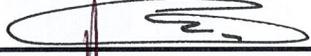
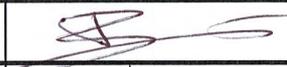
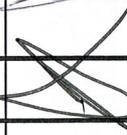
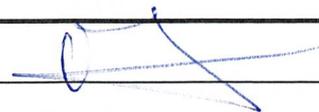
<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 52  
 Nombre de membres présents : 34  
 Nombre de suffrages exprimés : 46  
 VOTES :  
 Pour : 46  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

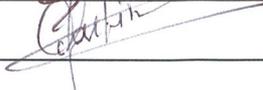
Date de convocation : 05/04/2022

Présenté par Le Président, Max TOURVIEILHE (1),  
 A Ucel, le 11/04/2022  
 Le Président, Max TOURVIEILHE,

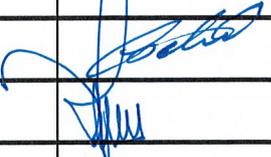
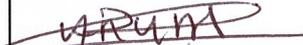
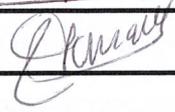
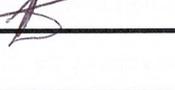
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Ucel, le  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Ailhon Jean-Paul LARDY	
Ailhon Maurice BOCCARD, suppléant	
Aizac Marie-Christine SAUSSAC	
Aizac Rémy BAUER, suppléant	
Aubenas Benoit PERRUSSET	
Aubenas Cécile FAURE	
Aubenas Eliette ROCHE	
Aubenas Isabelle NGUYEN	
Aubenas Jacky SOUBEYRAND	
Aubenas Jacques DAUMAS	
Aubenas Jean-Yves MEYER	
Aubenas Khalid ESSAYAR	
Aubenas Marie-Françoise TASTEVIN	
Aubenas Marielle THIVON <b>THINON</b>	
Aubenas Martine ALLAMEL	
Aubenas Max BOUSCHON	
Aubenas Pascal GAILLARD	
Aubenas Roger KAPPEL	
Aubenas Stéphane CIVIER	
Fons Anne MOISAN, suppléante	
Fons Patrick MAISONNEUVE	

<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Genestelle Jean-François DEVES, suppléant	
Genestelle Jean-François DURAND	
Juvinas Jean-Claude COURT	
Juvinas Laurent JOFFRE, suppléant	
Labastide sur Besorgues Alain DELAYGUE	
Labastide sur Besorgues Serge CAVIGGIA, suppléant	
Labégude Jean-Yves PONTHER	
Labégue Cécile DUCHAMP, suppléante	
Lachapelle sous Aubenas Thierry BALAZUC, suppléant	
Lachapelle sous aubenas Sandrine GENEST	
Lavilledieu Colette PASTRE	
Lavilledieu Gérard SAUCLES	
Laviolle Philippe AYMARD, suppléant	
Laviolle René MOULIN	
Lentillères Bertrand GUSELLA, suppléant	
Lentillères Pascal DUPONT	
Mercuer Didier BERAL	
Mercuer Emilie JARDE, suppléante	
Mezilhac Baptiste TEYSSIER	
Mezilhac Guy FAURE, suppléant	
Saint Privat Claude WIOT	
Saint Privat Serge Reynier	
Saint Sernin Max CHAZE	
Saint Sernin Véronique VANDUYNLAGER	
St Andéol de Vals Emilie HALLAUER, suppléante	
St Andéol de Vals Juliette LAFFONT	
St Didier sous Aubenas Caroline PARGOIRE, suppléante	
St Didier sous Aubenas Marc GUYON	
St Eienne de Fontbellon Marie-France MARTIN	

<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

St Etienne de Boulogne Georges ANTONY	
St Etienne de Boulogne Jean-Philippe MARRON, suppléant	
St Etienne de Fontbellon Patrick CORTIAL	
St Etienne de Fontbellon Philippe ROUX	
St Joseph des Bacs Jacques COSTE, suppléant	
St Joseph des Bacs Jacques SEBASTIEN	
St Julien du Serre Dominique BERNARD, suppléant	
St Julien du Serre Jean-Luc ARNAUD	
St Michel de Boulogne Georges FANGIER	
St Michel de Boulogne Marilyne FORISSIER, suppléante	
Ucel Annie CHARROUD	
Ucel Joël BOYER	
Vallée d'Antraigues Marie-Cécile JOUVE, suppléante	
Vallées d'Antraigues Gille DOZ	
Vals les Bains Aurélien ROUSSET	
Vals les Bains Brigitte SOUCHE	
Vals les Bains Françoise CHASSON	
Vals les Bains Michel CEYSSON	
Vesseaux Martine TAUPENAS	
Vinezac André LAURENT	
Vinezac Odile BOISSIN, suppléante	

Certifié exécutoire par Le Président, Max TOURVIEILHE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 13/04/2022  
A, le 13/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

